

À TOUS LES ÉLÈVES

Voici quelques principes à respecter pendant la prochaine session d'évaluations pour bien réussir ton année scolaire. Note que les règles de conduite de l'école sont en vigueur pendant toute la durée de la session (retards, tenue vestimentaire, comportement, etc).

Nous te demandons :

1. de bien étudier et d'apporter **tout** ce dont tu as besoin et qui est permis : crayon, gomme à effacer, stylo, liquide correcteur, crayon surligneur, calculatrice et dictionnaire;
2. d'être **ponctuel**. Un élève en retard de plus de trente minutes ne pourra accéder à la salle d'examen. Une reprise sera planifiée.
3. de consacrer les dix premières minutes à la **compréhension des questions**. Par la suite, nous te distribuerons les feuilles-réponses (s'il y a lieu);
4. d'attendre que ton surveillant appose ses initiales sur la feuille-réponses afin de vérifier si tu as bien répondu à **toutes les questions**, sinon il te demandera de les compléter avant de quitter;
5. lorsque tu quittes le local d'évaluation, si tu restes à l'école, voici les locaux où tu dois te rendre pour étudier : l'agora et la cafétéria. Le gymnase sera ouvert à certains moments
6. de te conformer aux **directives du surveillant** (assignation d'un siège par ordre alphabétique, début et fin de l'évaluation, matériel autorisé, autres);
7. **TOUT ÉLÈVE SERA EXPULSÉ DU LOCAL D'ÉVALUATION ET RÉFÉRÉ À LA DIRECTION DE NIVEAU S'IL :**
 - utilise un autre matériel que celui autorisé;
 - utilise d'autres sources d'information que celles indiquées sur le questionnaire d'évaluation;
 - utilise un appareil audionumérique (cellulaire, montre intelligente, ou autre);
 - aide un autre candidat ou s'il reçoit l'aide d'une autre personne;
 - ne garde pas le silence du début à la fin.
8. Il est de ta responsabilité et de celle de tes parents de justifier ton absence auprès de ta direction de niveau.

Les seuls motifs reconnus pouvant justifier une absence lors d'une épreuve sont les éléments suivants :

- Maladie sérieuse ou infectieuse (confirmée par une attestation médicale);
 - Accident confirmé par un document officiel (attestation médicale ou autre);
 - Décès d'un parent ou d'un proche confirmé par un document officiel ;
 - Convocation d'un tribunal avec un preuve de convocation ;
 - Participation à un événement d'envergure acceptée par la Direction de la sanction des études après analyse du dossier.
- Pour les examens du MEQ, une attestation ou une pièce justificative sera exigée afin de motiver une absence.

NOTE : Les surveillants seront rigoureux face aux cas de PLAGIAT et , le cas échéant, tu obtiendras 0% comme résultat à cette évaluation.

9. **Calculatrices et appareils non autorisés :**

Les calculatrices munies d'un logiciel de calcul formel ne sont pas autorisées. Ce type de logiciel permet à la calculatrice, par exemple, de décomposer une expression algébrique en facteurs. Ces modèles de calculatrices sont permis à la seule condition que les fonctions de calcul soient désactivées pour la passation de l'épreuve.

Les ordinateurs, les tablettes électroniques, les agendas électroniques et les calculatrices munies d'un clavier alphanumérique (QWERTY ou AZERTY) ne sont pas autorisés.

L'utilisation d'une calculatrice contenant des données stockées ou des programmes est considérée comme une tricherie.

L'élève ne peut partager sa calculatrice avec un de ses pairs.



Tu es responsable de ton horaire.

Utilise les pages 28-29 de ton agenda pour y compléter ton horaire personnalisé.

Tes enseignants t'indiqueront à quel local auront lieu tes évaluations.

L'horaire des évaluations sera affiché sur les babillards de l'école.

Ce document ainsi que l'horaire de la session sont disponibles sur le site de l'école

<https://ecole-secondairerogercomtois.cssc.gouv.qc.ca/>

BIBLIOTHÈQUE :

Fin du prêt : 5 juin.

Date limite retour des livres de bibliothèque : 10 juin.

Retour des ordinateurs : Au plus tard le 23 juin.

Si l'élève a des cours d'été, il peut conserver l'appareil pour la période estivale. Dans le doute, il doit conserver son portable. Le personnel de la bibliothèque doit être informé par courriel ou en personne si tel est le cas (esrcbiblio@outlook.com). Le retour sera effectué à la rentrée pour les mises à jour.

Il sera possible de remettre les livres de lecture, les appareils électroniques ainsi que les calculatrices du 9 au 23 juin entre 8h15 et 16h. Une fois le matériel remis, il ne pourra pas être récupéré. Tout matériel non remis sera facturé.

Lors de la session d'évaluations, il sera possible pour les élèves de faire de l'étude individuelle à la bibliothèque (16 au 20 juin) de 8h15 à 16h.

La collection générale de la bibliothèque ne sera pas accessible.

Tout matériel non remis sera facturé.

BONNE SESSION D'ÉVALUATIONS... ET BON ÉTÉ!